



23 MARS : Tous en grève à partir de 7h30

Au rond-point du CNES

Contre l'annualisation et la modulation du temps de travail

Dans le cadre des négociations sur le statut social, la direction veut modifier en profondeur notre temps de travail.

Elle veut imposer l'annualisation du temps de travail pour les mensuels, et la modulation du temps de travail pour les Ingénieurs et Cadres (I&C).

L'annualisation prévue pour les mensuels à AIRBUS D&S :

C'est le décompte du temps de travail sur l'année et non plus sur la semaine. C'est d'abord le passage de 35 heures à 37 heures hebdomadaires. C'est surtout l'adaptation du temps de travail en fonction de la charge et des aléas avec des semaines hautes et des semaines basses, voire des jours ou des semaines non travaillées.

Le salarié doit s'adapter avec des délais de prévenance courts.

Les conséquences pour les salariés :

- Impossibilité de planifier à l'avance son organisation du travail et donc son organisation personnelle ;
- Les heures supplémentaires ne sont comptabilisées qu'à la fin de l'année. C'est donc une perte de revenu pour les salariés ;
- Les effectifs seront adaptés au plus juste, la flexibilité permettant à la direction de jouer sur l'augmentation du temps de travail. C'est des emplois perdus ou en moins !
- Les salariés en équipe seraient dramatiquement impactés : les rythmes sont ajustés au plus juste avec la conséquence sur l'organisation du temps de travail et des primes (nos collègues ex-Intespace gérés sous ce régime peuvent en parler en connaissance de cause)

La modulation pour les ingénieurs et cadres :

C'est la possibilité pour la direction d'adapter le nombre de jours travaillés en fonction de la charge de travail. Le salaire est ajusté au nombre de jours travaillés. Là encore, les salariés sont la variable d'ajustement pour faire face à la charge de travail. Ce principe a été annoncé lors d'une première réunion de négociation.

Après l'annualisation pour les mensuels, la prochaine cible sera les cadres. Mobilisez-vous dès à présent.

Après 3 réunions de négociation pour les mensuels, la direction ne veut discuter que sur ses propositions d'annualisation et veut absolument imposer ses propositions.

La CGT a organisé plusieurs réunions avec les salariés dont de très nombreux mensuels et notamment ceux travaillant en équipe.

Ils rejettent unanimement l'annualisation, même présentée sous sa version la plus douce, par la direction.

En accord avec leurs revendications, la CGT appelle tous les salariés d'Airbus Defence & Space à se mettre en grève ce **vendredi 23 mars** à partir de 7h30 et à nous rejoindre au rond-point du CNES devant Astrolabe.

Ces revendications sont :

- Rejet de l'annualisation du temps de travail des mensuels
- Rejet de la modulation du temps de travail des Ingénieurs et Cadres
- Un plan d'embauches pour faire face aux charges de travail
- Des dispositions effectives pour permettre aux salariés de concilier vie professionnelle et vie personnelle

Le vendredi 23 mars dès 7 heures 30 du matin, nous appelons tous les salariés à se mettre en grève et à venir au rassemblement devant le site Astrolabe sur le rond-point.

Pour se déclarer en grève →

- **Sous MyHRTIME, en utilisant le motif « GREVE »**
- **Et/ou email à son responsable hiérarchique**
- **Pour le personnel en horaire décalé, se déclarer en grève pour leur SHIFT complet**